



RETRO Répulsif TAUPES - Campagnols terrestres

Jardins accidentés

Énergie solaire

Les **taupes** et les **campagnols terrestres** causent des dégâts importants dans les potagers, les jardins, les vergers, le gazon de par leur habitat (galeries souterraines) et leur régime alimentaire (racines des légumes, des arbres...).

Grâce à **RETRO Répulsif TAUPES Campagnols terrestres**, les **taupes** et les **campagnols** sont contraints de changer de galeries.

Économique et **100% autonome**, l'appareil fonctionne à l'**énergie solaire**.

Sans danger pour l'homme, les animaux domestiques ou sauvages, il ne nuit pas à l'environnement.

MODE D'ACTION :

RETRO Répulsif TAUPES Campagnols terrestres fonctionne grâce à un accumulateur d'énergie rechargé par un capteur solaire. L'appareil peut ainsi fonctionner en continu de jour comme de nuit.

Toutes les 30 secondes, il émet, pendant 3 secondes, un signal sonore provoquant des vibrations dans le sol. Les taupes, très perturbées pour détecter leurs petites proies, ont des difficultés pour se nourrir et préfèrent quitter leur réseau de galeries. Les campagnols terrestres, également perturbés même dans leur orientation, vont rechercher leur nourriture ailleurs. Il est conçu pour résister à des expositions normales à la pluie, à la neige et aux systèmes d'aspersion.

CHOIX DE L'EMPLACEMENT :

L'emplacement des appareils est primordial et varie selon l'étendue et la forme de la zone à protéger. L'efficacité du produit et donc la zone protégée varient avec les obstacles éventuels (racines d'arbres, bordures...), selon l'humidité et la nature du sol. D'où l'intérêt d'utiliser 2 appareils pour protéger ces terrains accidentés. Les terres de limons et argileuses conduisent mieux les ondes que les sols plus "maigres" caillouteux et sableux. Pour un résultat optimum, s'assurer que l'appareil capte le soleil, pendant une durée maximale, le placer en plein soleil loin des arbres et de toute zone d'ombre.

MISE EN PLACE :

Émetteurs spécialement conçus pour les terrains accidentés, avec des arbres (racines) ou un sol mou. Sortir les fiches du tube et les connecter aux fiches de formes correspondantes de l'appareil. Puis, monter le tube dans l'appareil. Choisir l'endroit où installer les appareils ; près d'une zone infestée, les espacer de 20 à 30 mètres. Éviter un sol trop humide ou un sol gelé. Plus le sol est dur, meilleure est l'efficacité. Réaliser un avant-trou de la longueur du tube, puis enfoncer délicatement l'appareil de 10 cm. Placé au cœur de la zone à protéger, l'appareil émet des vibrations dans un rayon de 10 à 15 m. La zone protégée, de 400 à 750 m², est de forme circulaire, s'il n'y a aucun obstacle dans le sol. Araser les taupinières de la zone protégée afin de vérifier l'effet répulsif de l'appareil ainsi placé. Si des anomalies apparaissent, déplacer l'appareil pour optimiser sa zone d'action et éviter d'éventuels obstacles enterrés.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Appareil sans danger pour l'homme, les animaux domestiques ou sauvages.

Utilisable exclusivement à l'extérieur, il ne nuit pas à l'environnement.

Nettoyer régulièrement l'écran du capteur solaire avec un chiffon.

Ne pas abîmer l'appareil au moment de la tonte du gazon.

Ne jamais enfoncer l'appareil avec un marteau ou tout objet risquant de l'endommager.

Ne pas exposer les branchements à l'humidité.

Ne pas maintenir l'appareil en plein hiver, car les taupes, en léthargie, vivent en profondeur et le sol, souvent trop humide, peut geler.

Stocker hors de portée des enfants, à une température moyenne et au sec.



(réf. RUST 3)

Étui 2 émetteurs
avec accumulateur
(750 m²)
Carton de 6